

Cinquante ans de lutte pour les droits et libertés

Marcel Duhaime

Numéro 764, avril-mai 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/68906ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Duhaime, M. (2013). Cinquante ans de lutte pour les droits et libertés. *Relations*, (764), 4-5.



Cinquante ans de lutte pour les droits et libertés



LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

Forte d'un passé riche en réalisations, la Ligue des droits et libertés voit les défis se multiplier dans le contexte de la montée inquiétante de lois liberticides.

MARCEL DUHAIME

L'auteur, retraité, est membre du C.A. de la Ligue des droits et libertés

Le 29 mai 1963, pour «protéger tous les droits de l'homme», des avocats et des intellectuels influents¹ de la société civile québécoise fondaient, à Montréal, l'une des plus anciennes organisations de défense des droits humains dans les Amériques: la Ligue des droits de l'homme qui deviendra, en 1978, sous l'influence de Simonne Monet-Chartrand, la Ligue des droits et libertés (LDL).

Entrée en scène à la faveur de la Révolution tranquille, la Ligue s'est d'abord consacrée à la défense des droits civils et politiques: égalité, liberté d'opinion, d'expression, d'association, etc. Puis, au cours de la décennie 1970,

politiques, concernant le droit à l'avortement et les droits des immigrants ou des Autochtones, par exemple. Elle sera au cœur de la démarche qui conduira à l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne en 1975, et à la création du Tribunal des droits de la personne, en 1990.

Membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH), la LDL participe, en 1993, à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne. À ce moment charnière de la réaffirmation des droits humains comme étant «universels, indivisibles, interdépendants et intimement liés», elle accentue davantage son action d'éducation et de soutien aux droits économiques,

ments graves du Canada et du Québec aux engagements pris lors de leur adhésion². Cette action, conduite en étroite collaboration avec des groupes communautaires et des syndicats aux prises quotidiennement avec des violations des droits économiques et sociaux, poussera ses partenaires et la société civile québécoise à recourir plus systématiquement au Pacte comme levier dans la lutte pour le respect des droits et de la dignité.

Depuis une dizaine d'années, les citoyens font face à la montée de lois liberticides. Sous prétexte de «guerre au terrorisme», de protection de «l'économie» supposément fragile ou encore de préservation de la «paix sociale», les droits et libertés – aussi bien civils et politiques que sociaux, économiques et culturels – sont attaqués. Au Canada des conservateurs, des organismes de défense des droits (par exemple, Kairos ou Droits et Démocratie) se voient couper les vivres ou sont carrément sabotés, puis détruits. Une hiérarchisation vicieuse des droits humains cherche à s'imposer, en particulier à travers le nouveau Bureau de la liberté de religion. Des lois spéciales cassent les grèves rapidement. L'assurance-emploi est brutalement révisée à la baisse et on viole effrontément la vie privée des chômeurs et chômeuses. On ferme les frontières aux demandeurs d'asile, définis désormais comme des abuseurs potentiels.



Rassemblement contre les poursuites-bâillons, en 2010. Photo: Écosociété

dans un contexte de montée des luttes sociales, la Ligue défendra à la fois les droits individuels et collectifs. Elle sera un acteur majeur dans la protection et la promotion des droits humains, initiant de nombreuses campagnes d'éducation et s'associant à d'autres, plus

sociaux et culturels. S'appuyant sur le *Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels*, signé et ratifié par le Québec et le Canada en 1976, la Ligue va examiner, critiquer et dénoncer auprès du comité d'experts de l'ONU, les manque-

1. Parmi ses fondateurs et fondatrices: Frank Scott, Thérèse Casgrain, Henri Morgentaler, Alban Flamand, Bernard Landry, Yves Michaud, René Hurtubise, Jacques Hébert et P.-É. Trudeau, inspirés notamment par leurs luttes sous le «régime» Duplessis.

2. Lire les Observations finales du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, 22/05/2006.



Au Québec, voici que la police ajoute le Code de sécurité routière (l'article 500.1 notamment) à son arsenal de répression de la liberté d'expression et du droit d'association, pendant que les pouvoirs ont cherché, par la loi 12, à saper la contestation sociale et à criminaliser «la rue», le printemps dernier. Heureusement, la résistance et la lutte ne sont pas vaines. Nous arra-

chons quelques précieuses victoires, que ce soit par des voies parlementaires (l'adoption d'une première loi québécoise et canadienne contre les poursuites abusives), ou par la rue et les urnes (l'abrogation de la loi 12).

La Ligue ne baissera pas les bras. Avec ses alliés des mouvements social, populaire et syndical, elle publiera sous peu un nouveau rapport sur la situation de *tous* les droits humains

au Québec et au Canada, un outil précieux qui ciblera les défis à relever. Et elle prendra le temps de fêter! Pour marquer son 50^e anniversaire, elle proposera diverses activités de réflexion (dont un bulletin spécial), de délibération (un colloque) et de réjouissances (une soirée-anniversaire en octobre). ●

Vers un nouveau Forum social des peuples

« L'effet Harper » force l'émergence et la consolidation de la solidarité entre les forces progressistes du Québec, du Canada et des Premières Nations.

PIERRE BEAUDET

Le Forum social mondial (FSM), inauguré au Brésil en 2001, regroupe des milliers de mouvements sociaux dans le monde, dans l'idée de faciliter un dialogue permanent, constructif et pluraliste entre tous ceux et celles qui se battent pour la justice sociale, la paix, la démocratie. C'est d'ailleurs avec éclat que le FSM a réalisé son édition de 2013 à Tunis, épice du « printemps arabe ».

Mais le FSM, c'est également une approche, une « méthodologie » qui a permis à bien des mouvements et des initiatives citoyennes de se concerter dans plusieurs pays, régions et secteurs. Au-delà du grand rassemblement mondial (tous les deux ans), il y a plus de 500 forums organisés chaque année d'un bout à l'autre de la planète. L'idée de ces forums est de créer un espace où les participants débattent, discutent, cherchent et proposent des

alternatives à la globalisation capitaliste, sans velléité de centralisation ni de produire une ligne de conduite unique s'imposant à tous.

C'est dans ce contexte que les mouvements sociaux d'ici ont organisé deux forums québécois (2007 et 2009) ainsi que des forums régionaux tels que ceux du Bas-Saint-Laurent, de Québec Chaudière-Appalaches, de Laval, etc. Dès 2004, les organisations québécoises ont mené une consultation auprès de divers mouvements canadiens et autochtones dans l'espoir de lancer un nouveau processus. Il a fallu cependant attendre jusqu'à récemment pour que cette idée débouche.

C'est qu'en réalité, les mouvements populaires québécois, canadiens et autochtones n'ont pas une grande habitude de la concertation, voire de la solidarité. Dans le reste du Canada, l'image du Québec est plutôt embrouillée (pour parler poliment), no-



tamment à cause du travail de sape des médias-poubelles (dont le réseau Sun News, qui appartient paradoxalement à l'empire Quebecor) qui présentent souvent les Québécois comme d'éternels chialeurs et profiteurs. Tandis qu'au Québec, l'option majoritaire, à gauche, est qu'il faut mener la lutte pour la justice de pair avec la lutte pour la souveraineté, ce qui débouche sur un manque d'intérêt pour les dynamiques communes pancanadiennes. Quant aux Premières Nations – et c'est peut-être le point commun des mouvements populaires au Québec et au Canada –, elles sont restées généralement ignorées et à l'écart.

Mais voilà que le vent tourne. Il y a ce qu'on peut appeler « l'effet Harper ». Le nouveau pouvoir s'avère un adversaire redoutable pour ceux et celles qui aspirent à plus de démocratie et de justice sociale dans l'espace canadien. Peut-être plus que jamais, la réalité de l'État et de l'économie politique au Canada fait en sorte que les classes populaires et les mouvements sociaux « d'un océan à l'autre » ont des tas de batailles à mener ensemble. La « révolution » de droite en cours les bouscule

L'auteur est professeur à l'École de développement international et de mondialisation de l'Université d'Ottawa